

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MADAME ANNONCIADE NIELLINI
AU NOM DU GROUPE DEMOCRATES, SOCIALISTES ET RADICAUX**

OBJET : L'apprentissage dans le champ de l'enseignement supérieur

Ma question s'adresse à Mme la Conseillère exécutive en charge de l'enseignement supérieur.

La Collectivité Territoriale de Corse a engagé avec l'Etat, les travaux préparatoires à la signature d'un nouveau Contrat d'Objectif et de Moyens (COM) portant sur le champ de l'apprentissage.

Le précédent COM a ouvert la voie de l'apprentissage à l'Enseignement supérieur, parce qu'elle favorise l'insertion professionnelle des étudiants, sans nuire à la qualité de leur cursus et à leur réussite à des niveaux pour lesquels, jusque-là, l'apprentissage n'avait pas sa place.

Ma question est donc la suivante :

« A propos de l'apprentissage dans le supérieur, un bilan a-t-il été tiré du précédent COM notamment en termes de réussite et d'insertion et dans le cadre de l'élaboration du prochain COM, vous paraît-il opportun de poursuivre dans cette voie ? »

Pensez vous que la politique actuelle de la Collectivité Territoriale de Corse permettra de donner plus de possibilités à nos jeunes diplômés du supérieur de pouvoir intégrer le tissu économique local alors qu'une grande partie de la génération précédente a du quitter l'île pour trouver des emplois qualifiés rémunérés en rapport avec les diplômes.

Je vous remercie